



Février 2025

LA FIN DES FICHES DE SALAIRE AU FORMAT PAPIER AUX HCC



Bientôt, vos fiches de paie ne seront plus distribuées au format papier, mais accessibles sur un support informatique.

Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes et des solutions mises en place pour vous accompagner dans ce changement.

Restez informés, on vous en dit plus très bientôt !

